

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3142**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels spécialité Nouvelles technologies de l'informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Provence (Marseille) Aix-Marseille I Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Aix-Marseille I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Prenant en compte la place prépondérante prise par l'informatique dans les systèmes d'information de l'entreprise, ce professionnel assure l'intégration de sites internet-intranet dans des environnements hétérogènes.

Assistant un ingénieur, il participe à la conception et à la maintenance des réseaux (locaux, distants), à l'interfaçage des systèmes d'information et à l'administration des bases de données (gestion des accès).

Dans le cadre du développement de site web dynamique, il définit l'architecture (client-serveur), l'arborescence et les fonctionnalités du site. Il programme des applications objets en constituant des modules réutilisables. Il intervient aussi au niveau de l'optimisation logicielle et de la sécurisation.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce technicien supérieur travaille en PME-PMI, principalement dans les SSII (sociétés de services et d'ingénierie informatique).

Il exerce le métier de développeur, d'administrateur de bases de données, de webmaster...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Programmation orientée objet : notions de base (classes, encapsulation, héritage) ; UML ; langage Java (machine virtuelle, classes et interfaces, exceptions, polymorphisme...)
- Programmation orientée objet et bases de données : présentation de l'API JDBC qui permet d'accéder à des bases de données en utilisant le langage Java
- Systèmes d'information : méthode Merise, optimisations, gestion des redondances ; principes des bases de données relationnelles ; SQL d'Oracle ; environnement SQL Plus ; plans d'exécution de requêtes, optimisation de requêtes ; PL/SQL, fonctions, procédures, packages, triggers ; administration de bases de données
- Internet : réalisation de pages web au format HTML avec les feuilles de style associées (CSS) et le dynamisme côté client (JavaScript) ; les pages web au format XML (création de grammaires DTD et de feuilles de styles XSLT)
- Internet et bases de données : réalisation de sites web dynamiques avec interfaçage à des bases de données (scripts CGI et PHP)
- Internet et programmation orientée objet : réalisation d'interfaces pour le web (ergonomie, awt, swing, applet, thread)
- Systèmes et réseaux : systèmes d'exploitation (Unix / Windows) et en réseaux (TCP/IP, services réseaux, client/serveur)
- Environnement professionnel : anglais ; connaissance de l'entreprise et aspects juridiques ; techniques de communication

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.up.univ-mrs.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :